

d'application de ses dispositions pénales mettraient au retour de toutes les scènes de désordre.

Nous approuvons fort les opinions de notre confrère en cette occasion. Le gouvernement doit être responsable des troubles à nos élections.

Citoyens de Montréal, n'oubliez pas qu'aux prochaines élections, les candidats suivants doivent être élus:

- Quartiers Est. — MM. André Oulmet, Centre. — Wm. Smith, Ouest. — Wm. Lunn, Ste. Anne. — John Tully, St. Antoine J. Bourret, St. Laurent A. La Rocque, St. Louis. — J. Ward, St. Jacques J. U. Beaudry, Ste. Marie. — P. Lynch.

Voici la liste des officiers rapporteurs qui doivent présider aux prochaines élections municipales:

- Quartiers Est. — N. Dumas, H. O. Andrews, Centre. — Ulric Boudreau, Rt. Morris, Ouest. — Wm. S. Macfarlane, H. Whitney, Ste. Anne. — D. Masson, W. Spiers, J. Bell, St. Antoine. — G. E. Cartier, Rt. Mackay, J. Fisher, St. Laurent. — Benj. Holmes, W. Watson, S. David, St. Louis. — A. Girard, J. B. Homier, J. Doyle, St. Jacques. — P. J. Beaudry, T. O'Brien M. Solomon, Ste. Marie. — A. Montreuil, J. Ibbotson, B. Hayes.

ATTENTION.

Les électeurs ne doivent pas oublier lundi d'apporter au POLL leurs certificats et billets.

SECOURS POUR L'IRLANDE.

Le mouvement spontané de sympathie éveillé d'un bout du monde à l'autre par l'affreuse détresse de l'Irlande et de l'Ecosse, fait certainement le plus grand honneur à l'humanité; mais nulle part ce mouvement est si noble, si beau, si admirable qu'aux Etats-Unis.

La recette de l'ambria à son dernier passage s'est élevée à près de \$60,000.

Table with 2 columns: Item description and Amount. Includes '101 passagers', '2400 passagers', '300 tonneaux de fret', etc.

LA REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. — Va reparaitre incessamment et continuera de se publier à Québec mensuellement.

Il compte pour la perfection de l'œuvre sur la collaboration des membres du barreau en particulier, et encore sur celle des hommes instruits, ou qui appartiennent aux professions libérales.

A. CÔRÉ et Cie, propriétaires du Journal de Québec, et sera expédiée par la poste aux abonnés.

INCENDIE D'UNE CHAPELLE. — C'est avec regret que nous annonçons la destruction par le feu, le 24 du courant, de la jolie petite chapelle érigée seulement depuis un an et demie, à Notre-Dame du Stanbridge, sous les auspices de notre compatriote H. DesRivières, écrivain. Cette chapelle était attenante et faisait partie de son établissement de "La Malmaison."

A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de Montréal tenu mardi dernier, pour la nomination des officiers, Moses J. Hays, écrivain, a été élu président, l'hon. A. N. Morin vice-président, Joseph Savage, écrivain, trésorier et A. Montreuil, écrivain, secrétaire.

NOUVEAU BRUNSWICK. — Le Neuchruncher du 18, reçu cette après-midi, contient le paragraphe suivant:

Nouvelle importante de Fredericton! — Nous avons appris, hier au soir, que les vacances dans le conseil exécutif ont été enfin remplies, mais d'une manière qui n'est pas très-satisfaisante pour la chambre d'assemblée, si nous en pouvons juger par ce que nous avons entendu dire.

UNE MAISON D'INDUSTRIE ET DE REFUGE. — Une assemblée a eu lieu ces jours passés en cette ville pour organiser un établissement de refuge et d'industrie pour les classes pauvres.

Nous avons reçu de l'honorable H. Sherwood, copie d'une requête à la législature afin d'abolir les lois d'usure. Nous ferons ce qui sera en notre pouvoir pour favoriser l'objet qu'il a en vue.

La malle d'Europe nous a apporté des lettres de Rome qui nous apprennent que notre digne évêque se porte bien et est tout occupé du bien spirituel de son diocèse, il avait eu une audience du St. Père qui l'avait reçu avec la plus grande bonté et lui avait dit qu'il voulait le revoir encore.

Monsieur Socrate surtout, dans toutes les villes où il passe, de visiter les établissements religieux et de bienfaisance publique. Il a vu à Laval M. Alphonse de Ratisbonne qui depuis sa miraculeuse conversion est entré au noviciat des Jésuites.

Celui-ci hésita d'abord, parce que, connaissant l'aveuglement de sa malheureuse nation, il croyait que ce serait peine perdue et dépense inutile que de faire un pareil établissement.

La livraison de l'Album pour ce mois, sera prête demain, (samedi) à nos bureaux.

Table with 4 columns: Trimestre finissant au, Hommes, Femmes, et Total. Includes data for 1845, 1846, and 1847.

de la justice comprises dans la somme ci-dessus, furent de £6,398 stg., y compris le salaire des juges, ceux des procureurs et solliciteurs généraux, des shérifs, des coronaires, des protonotaires, des greffiers de la couronne, de la paix, et leurs dévoués assistants.

En 1810, époque à laquelle l'Assemblée offrit de défrayer les dépenses nécessaires du gouvernement, ces dépenses s'élevaient à £45,835 courant, auxquels on doit ajouter £3,077, pour salaires d'officiers de la législature, et les contingents d'icelle; faisant en tout £48,912 courant.

En 1818, lorsque le gouverneur sir John Sherbrooke demanda à l'Assemblée de voter les sommes nécessaires pour les dépenses annuelles de la province, le montant requis par l'estime mis devant la chambre fut de £66,731 sterling.

En 1823, les estimés furent de £62,309 stg., dont £17,717 pour l'administration de la justice et £6,686, pour les dépenses de la législature.

En 1825, la dépense, en 1825, fut de £69,527 stg., dont £11,113 pour les dépenses de la législature, et £17,322 pour la justice, le revenu de £144,660 et.

En 1829, le revenu net en 1829, la part du Haut-Canada payée, fut de £125,245 cour.; la dépense, de £55,309.

En 1832, le revenu net de l'année finissant au 10 octobre 1832, fut de £174,473 courant, la dépense pour l'année étant de £153,994 stg., dont 18,565 stg., pour la législature, £20,319 stg., pour la justice, £3000, pour le canal de Chambly, £12,778 pour des améliorations intérieures, les frais d'une élection générale, un recensement, et des dons pour des institutions charitables et littéraires, £29,225 pour les fins d'éducation.

En 1833, le revenu net en 1833 fut de £202,987 courant, et la dépense de £84,829 courant, y compris l'intérêt de la dette publique pour l'année, qui s'élevait jusqu'à £23,214; les dépenses de la législature furent de £27,357.

En 1834, le revenu net de 1834 fut de £252,266 courant; la dépense de £52,453, courant, l'intérêt de la dette publique s'étant accru jusqu'à £11,257. Dans ce montant sont compris £65,454 pour les dépenses de la législature.

En 1844, le revenu net de 1844 fut de £324,453 courant; la dépense de £52,453, courant, l'intérêt de la dette publique s'étant accru jusqu'à £11,257. Dans ce montant sont compris £65,454 pour les dépenses de la législature.

EMIGRANS ARRIVÉS A BOSTON. — Voici, nous dit le Boston Post, la statistique que nous avons pu nous procurer à des sources officielles et authentiques, sur le nombre des passagers qui sont arrivés par navires, de l'étranger, dans le district de Boston et de Charleston pendant les quatre trimestres qui se sont terminés au 30 septembre dernier.

Table with 4 columns: Trimestre finissant au, Hommes, Femmes, et Total. Includes data for 1845, 1846, and 1847.

MEXIQUE. — Nos lecteurs ont pu voir, par notre dernière dépêche télégraphique, que le bruit de la mort de Santa-Anna n'avait aucun fondement.

Les dernières dates de Vera-Cruz sont du 2 février, et celles de Mexico du 29 janvier. La plus grande confusion, la consternation même régnait dans la capitale.

Vera-Cruz était sous le commandement du général La Vega; la ville contenait environ 4,000 réguliers et volontaires qui recevaient, jour par jour, leurs provisions de l'intérieur.

Ces nouveaux renseignements de la dernière importance, agitant probablement sur l'esprit du Congrès, à Washington; si les secours demandés par M. Polk, en hommes et en argent, avaient été votés plutôt, les Etats-Unis, profitant des embarras intérieurs de leurs ennemis, auraient pu tirer avantage d'une occasion qu'il leur faudrait peut-être laisser encore échapper.

Correspondances. Chs. G., Rimouski. — Reçu Reuise, les journaux et Aihm sont expédiés. M. C. Ste. Rose. — Reçu romise.

Province du Canada. B. C. COUR DE CIRCUIT. District de Montréal, CUIT. LUNDI LE PREMIER JOUR DE FEVRIER, MIL-HUIT-CENT QUARANTE SEPT.

PRESENT: HYPOLITE GUY, Eca., un des Juges Circuit pour le District de Montréal. NO. 102. NOEL D'ARCHE Aîné, Marchand de la paroisse Ste. Marguerite de Blairfré, dans le Circuit de St. Jean, dans le District de Montréal.

JULIEN BOURGEOIS Forgeron et JEAN BAPTISTE MAILLOUX, Menuisier, tous deux de la dite paroisse Ste. Marguerite de Blairfré, DEFENDEURS.

LA Cour ordonne sur motion de F. H. MARCHAND, Avocat du Demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour de l'huissier, au Bref de sommation émané en cette cause au JUILIEN BOURGEOIS l'un des Défendeurs, a laissé son domicile dans cette Province et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que lui le dit JUILIEN BOURGEOIS par un avertissement à être deux fois inséré dans la langue anglaise dans un papier nouveau de la dite Cité de Montréal appelé The Echo, et deux fois en langue française dans un papier nouveau de la dite Cité de Montréal, appelé La Revue Canadienne, soit notifié de comparaitre et de répondre à la demande du dit Demandeur, sous avertissement à ce compteur de la dernière insertion de tel avertissement, et qu'à défaut par le dit JUILIEN BOURGEOIS de comparaitre et de répondre à la dite demande dans le temps susdit, il soit permis au dit Demandeur de procéder comme dans une cause par défaut.

Damnation! je hais la tyrannie, Son air stupide et son regard moqueur, Son pied maudit, qui renverse une vie, Pleine d'élan, d'avenir et de cœur!

Oh! que je hais un tyran à l'œil fauve, Qui ne discute, au milieu des travaux, Que sa victime, humble, soumis et chaste, Courbant le front sous le faix de ses maux!

Oh! jolo hais, le vorace vampire! Monstre hideux, il boit le sang humain, Ronge les chairs que son ongle déchire! Et lance au ciel un regard de dédain!

Oh! je le hais, le maudit! si son âme Tombait vivante en mes ardeurs malades, Je la broirais, comme on broie une femme Qui vend son corps, sur tous les grands chemins!

Si j'étais Dieu, que ma main vengeresse Pût, sur un signe, abattre le tyran, Son cou hardi, qu'éleva la bassesse, S'humilierait sous le fer du carcan!

Son corps plié par l'acier de la roue Devenirait rouge à force de douleurs; Pour l'insulter, je frapperais sa joue; Avec mon pied je sécherais ses pleurs!

Oh! je le hais! mon bras terrible et pâle Se glisserait dans son gozier anglant, Pour étouffer le soupir ou le râle Prêt à jaillir de son sein pantelant!

Puis, quand son front glacé par l'agonie Pendra livide à l'instrument fatal, J'achèverais de torturer sa vie, En l'attachant aux jarrets d'un cheval!

Son corps brisé, bondissant sur la route Y laisserait des traces de lambeaux, Pâture immonde et qu'iméreraient sans doute, Le chien avidé et les limpsur corbeaux!

Damnation! je hais la tyrannie, Son air stupide et son regard moqueur, Son pied maudit, qui renverse une vie, Pleine d'élan, d'avenir et de cœur!

Mariages. En cette ville, le 15 du courant, par Messrs Fay, curé, George Boucher de Boucherville, écrivain, avocat, résident à Ayliner, comté de l'Ontario, fils aîné de l'hon. P. de Boucherville, et Dlle. Marie-Louise Gregory, fille du Dr. S. Gregory, ci-devant de Pokessee, N.-Y., le mariage a été célébré suivant les formes de l'Eglise Anglicane.

A Québec, le 15, par Messrs Martineau, M. Charles Patleier, minisire à demoielle Flavie Desroches, tous deux de cette ville.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU. LES Sous-signés ayant transporté leur Magasin au No. 101, rue Notre-Dame, vis-à-vis MM. Savoy et Soy, et M. S. Astor, fourrier. Remercient leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à rendre leur Magasin de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r MARS. DESEVE & FREDE. Montréal, 26 février 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE. PAPISSERIES FRANÇAISES, CHAPEAUX FRANÇAIS, FROMAGE DE CHEVRE, Vente par E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3.

Province du Canada. B. C. COUR DE CIRCUIT. District de Montréal, CUIT. LUNDI LE PREMIER JOUR DE FEVRIER, MIL-HUIT-CENT QUARANTE SEPT.

PRESENT: HYPOLITE GUY, Eca., un des Juges Circuit pour le District de Montréal. NO. 102. NOEL D'ARCHE Aîné, Marchand de la paroisse Ste. Marguerite de Blairfré, dans le Circuit de St. Jean, dans le District de Montréal.

JULIEN BOURGEOIS Forgeron et JEAN BAPTISTE MAILLOUX, Menuisier, tous deux de la dite paroisse Ste. Marguerite de Blairfré, DEFENDEURS.

LA Cour ordonne sur motion de F. H. MARCHAND, Avocat du Demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour de l'huissier, au Bref de sommation émané en cette cause au JUILIEN BOURGEOIS l'un des Défendeurs, a laissé son domicile dans cette Province et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que lui le dit JUILIEN BOURGEOIS par un avertissement à être deux fois inséré dans la langue anglaise dans un papier nouveau de la dite Cité de Montréal appelé The Echo, et deux fois en langue française dans un papier nouveau de la dite Cité de Montréal, appelé La Revue Canadienne, soit notifié de comparaitre et de répondre à la demande du dit Demandeur, sous avertissement à ce compteur de la dernière insertion de tel avertissement, et qu'à défaut par le dit JUILIEN BOURGEOIS de comparaitre et de répondre à la dite demande dans le temps susdit, il soit permis au dit Demandeur de procéder comme dans une cause par défaut.

Damnation! je hais la tyrannie, Son air stupide et son regard moqueur, Son pied maudit, qui renverse une vie, Pleine d'élan, d'avenir et de cœur!

Oh! que je hais un tyran à l'œil fauve, Qui ne discute, au milieu des travaux, Que sa victime, humble, soumis et chaste, Courbant le front sous le faix de ses maux!

Oh! jolo hais, le vorace vampire! Monstre hideux, il boit le sang humain, Ronge les chairs que son ongle déchire! Et lance au ciel un regard de dédain!

Oh! je le hais, le maudit! si son âme Tombait vivante en mes ardeurs malades, Je la broirais, comme on broie une femme Qui vend son corps, sur tous les grands chemins!

Si j'étais Dieu, que ma main vengeresse Pût, sur un signe, abattre le tyran, Son cou hardi, qu'éleva la bassesse, S'humilierait sous le fer du carcan!

Son corps plié par l'acier de la roue Devenirait rouge à force de douleurs; Pour l'insulter, je frapperais sa joue; Avec mon pied je sécherais ses pleurs!

Oh! je le hais! mon bras terrible et pâle Se glisserait dans son gozier anglant, Pour étouffer le soupir ou le râle Prêt à jaillir de son sein pantelant!

Puis, quand son front glacé par l'agonie Pendra livide à l'instrument fatal, J'achèverais de torturer sa vie, En l'attachant aux jarrets d'un cheval!

Son corps brisé, bondissant sur la route Y laisserait des traces de lambeaux, Pâture immonde et qu'iméreraient sans doute, Le chien avidé et les limpsur corbeaux!